

L'extrême droite en Belgique francophone : (non)positionnements institutionnels et implantations électorales

Pascal Delwit

Pascal Delwit : Professeur, Centre d'étude de la vie politique de l'Université libre de Bruxelles

1. Des partis organisationnellement insignifiants

Etudier et analyser l'extrême droite en Belgique francophone relève de la gageure 1. En effet, deux données rendent complexes l'appréhension des formations qui la composent ou l'ont composée.

Premièrement, depuis vingt ans, les partis d'extrême droite en Communauté française de Belgique n'ont cessé de se former, d'imploser et de se recomposer en fonction de conflits de chapelles et/ou de personnes.

Deuxièmement, la production programmatique et la communication politique de ces formations sont relativement peu élaborées et faibles en distribution. Il n'est donc pas simple de dégager les idées forces de ces formations en dehors de la dénonciation récurrente de l'insécurité et des immigrés, et des «politiciens» 2.

C'est en 1985, avec la création du Front national (FN) et ses premiers résultats significatifs que l'extrême droite francophone émerge d'une façon visible en Belgique. Le Front national est d'abord et avant tout la création de Daniel Féret, qui le préside depuis sa naissance. Daniel Féret n'était pas un leader connu des organisations d'extrême droite. Il semble avoir milité dans les comités Tixier-Vignancourt dans les années soixante. En 1971, il avait rejoint le PLP, l'ancêtre du PRL, et s'était présenté à Ath, aux élections législatives de 1974. Par la suite, il quitte le parti libéral et milite à Jeune Europe, une organisation dirigée par Jean Thiriart. En 1984, il adhère à l'Union pour une nouvelle démocratie (UND) et en devient le vice-président en 1985 juste avant de quitter ce mouvement pour fonder le FN 3.

Pour autant, le Front national n'était pas le premier parti d'extrême droite. Lors des élections législatives de 1981, Forces nouvelles-Nieuwe Krachten (FNK) s'était présenté mais avec une pénétration marginale. De même, l'Union démocratique pour le respect du travail (UDRT) 4 avait su capter un vote poujadiste et xénophobe sur la base de campagnes parfois franchement racistes 5. Mais aucun parti ou aucun groupe n'avaient pu jusqu'alors s'affirmer dans un terme suffisamment long comme une force politique d'extrême droite *relativement* crédible 6.

En vérité, les messages politiques très à droite sinon franchement racistes étaient relayés dans certaines formations traditionnelles, en particulier le parti réformateur libéral (PRL) et, dans une moindre mesure, le parti social chrétien (PSC) par certains francs-tireurs. On songe tout spécialement au bourgmestre de Schaerbeek, Roger Nols, candidat indépendant sur les listes libérales dans les années quatre-vingt. En 1982, Nols s'était présenté aux élections communales sous l'étiquette NOLS (Nouvelles orientations aux libertés schaerbeekoises). Ses positions anti-immigrées de plus en plus ouvertes le conduisirent à consommer la rupture avec le FDF en avril 1983. Nols est une première

fois candidat sur la liste libérale aux élections européennes de juin 1984. Il recueille 92 969 voix de préférence (principalement dans l'agglomération bruxelloise). Bien qu'ayant accueilli Jean-Marie Le Pen à un dîner-causerie dans sa commune le 28 septembre 1984, Roger Nols est également candidat aux élections législatives de 1985.

Créé en septembre 1985, dans la foulée de la victoire électorale du Front national en France lors des élections européennes de juin 1984 ⁷, le Front national belge (FN) s'est pour la première fois présenté, dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde, lors des élections législatives de 1985. A cette occasion, il recueille 3 738 voix, soit 0,5% des suffrages exprimés dans l'arrondissement. Modeste performance, mais pas négligeable pour un coup d'essai.

Deux ans plus tard, au scrutin national de 1987, le Front national double ses suffrages - 7 596 voix - auxquels il convient d'ajouter ceux d'une autre formation d'extrême droite, le parti des forces nouvelles (PFN), qui décroche 4 317 suffrages. Au total, l'extrême droite francophone récolte ainsi plus d'un pour-cent dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde en cette circonstance.

De 1987 jusqu'au scrutin national de 1995, l'extrême droite francophone belge, et plus spécifiquement le Front national, a enregistré une série de résultats, qui lui ont permis de franchir un certain nombre de seuils. Mais le FN n'a jamais complètement détenu le monopole de la représentation d'extrême droite.

Ainsi, au début des années nonante, le Front national est concurrencé par une formation d'extrême droite, principalement implantée à Liège : Agir. Agir est effectivement avant tout un parti «principautaire». Lors de l'élection européenne de 1994, au cours de laquelle il dépose une liste, on constate son faible pouvoir d'extension hors de la province liégeoise. Agir y recueille 63,4% de ses voix. En 1995, cette part remonte à 82,9% alors même que son score à Liège diminuait par rapport aux élections européennes (12 046 suffrages en mai 1995 pour 27 047 en juin 1994). La donne était bien entendu différente dans la mesure où il n'y avait plus - pour la Chambre et le conseil régional wallon - une seule circonscription électorale. Mais le fait même qu'Agir n'ait pu ou voulu déposer de liste au Sénat et n'ait pu avoir de listes dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde, dans les provinces du Brabant wallon, de Namur et du Luxembourg montrent son incapacité d'expansion ; ce qui est un des enseignements du scrutin de mai 1995 dans l'analyse du résultat de l'extrême droite francophone.

En dépit d'élections porteuses - européennes de juin 1994, communales d'octobre 1995 et nationales et régionales de mai 1995 -, l'évolution du FN est émaillée de conflits internes dont l'ampleur s'est accrue depuis les succès électoraux du parti. Ces conflits se soldent fréquemment par des exclusions ou des départs. Après les élections communales de 1994, Patrick Sessler, un ancien du PFN et un temps l'idéologue du FN, constitue avec d'autres élus bruxellois l'Alliance radicale. En Wallonie, Joseph Franz a constitué un temps le parti Droite nationale. Enfin, Marguerite Bastien, un des deux élus à la Chambre en 1995, a été expulsée du FN. Elle décide de créer un nouveau «Front national». Une décision de la conférence des présidents de groupe de la Chambre l'a privée de l'utilisation de cette appellation ⁸. Bastien a de la sorte renommé son parti : Front nouveau de Belgique (FNB). Marguerite Bastien a emmené dans son sillage d'anciennes personnalités du monde politique belge, connues pour leurs opinions très à droite : Roger Nols (voir *supra*), l'ex-PSC Daniel Noël de Burlin, le général Close, ancien sénateur libéral et croisé de l'anti-communisme dans les années septante et quatre-vingt. En juin 1997, le FN a été secoué par des convulsions nouvelles. Le député régional bruxellois, Emile Eloy a initié un processus visant à une décentralisation du parti.

Il a fondé la «fédération bruxelloise du FN» visant fédéraliser la décision dans le FN. Surtout pour Emile Eloy, ancien membre du Front démocratique des Francophones (FDF), il s'agit de contrer l'opération du Vlaams Blok dans la capitale belge 9.

Dans la deuxième moitié des années nonante, ce sont surtout ces deux formations, le FN et le FNB, qui se sont opposées dans la volonté d'incarner l'extrême droite dans le paysage politique francophone. Cela ne les a pas empêché de chacune connaître des secousses internes. A titre d'exemple, Marguerite Bastien a, fin 2002, démissionné de ses fonctions au FNB et a été remplacée à la tête du parti par François-Xavier Robert.

Surtout, à l'échelle électorale, l'extrême droite francophone a vécu un sérieux reflux. Lors des élections nationales, régionales et européennes de juin 1999, FN et FNB totalisent des scores clairement plus faibles que quatre ans auparavant. En octobre 2000, les élections communales sont tout aussi mauvaises pour les deux partis de la droite extrême en Belgique francophone (voir *infra*). A ce stade, contrairement à la situation qui prévaut pour le Vlaams Blok en Flandre, et en dépit de poussées électorales sporadiques, aucune formation d'extrême droite n'a pu marquer de son empreinte le système politique belge et s'édifier comme un acteur collectif fort en Belgique francophone.

2. Le rapport à la fédéralisation belge

2.1. Le Front national

Lors du scrutin de 1995, les dimensions programmatiques du Front national demeurent rudimentaires sur la problématique fédéraliste. Le parti appuie le principe d'un fédéralisme belge mais sur une base provinciale, plus conforme, à ses yeux, à la tradition. La province est l'institution de référence pour une décentralisation contenue : «Fédéralisme. Organiser la Belgique sur la base des provinces. Fédérer la Belgique sur la base des provinces conformément à notre tradition historique. Revaloriser le Conseil provincial et la députation permanente. Confier aux autorités provinciales : l'éducation, la culture, la sécurité, l'environnement, l'emploi, le développement économique local, l'emploi des langues» 10.

Sans que cela soit explicitement spécifié, la région et la Communauté sont appelées à disparaître du paysage institutionnel. Du point de vue des institutions nationales-fédérales, le FN en appelle alors à une réforme du Sénat dans une optique provinciale. Le Sénat serait composé de membres élus par les Conseils provinciaux à concurrence de cinq par province 11. Dans l'ensemble, ces propositions s'inscrivent dans une démarche et une valorisation *nationales belges*, dont les valeurs sont incarnées par la monarchie. Depuis le début des années nonante, le Front national fait foi de prosélytisme monarchiste.

En juillet 1997, le Front national rappelle d'ailleurs sa foi au souverain belge à travers un courrier adressé par Daniel Féret au roi Albert II. Le propos royaliste est sans ambiguïté : «Les dirigeants et les militants de mon parti sont naturellement très attachés à notre monarchie. Aussi savent-ils qu'on ne peut faire mentir un roi». Pour autant Daniel Féret s'en prend vivement au discours royal, bien évidemment attribué au gouvernement délivré à l'occasion de la fête nationale : «Sire, (...). Depuis des décennies, les messages royaux sont empreints de convenance et n'appellent que peu de commentaire de la classe politique. Le discours que vous avez livré hier au peuple belge était émaillé d'accents politiques forts qui engendrent chez le parlementaire et chef du parti d'opposition

nationale que je suis plusieurs réflexions qu'il est de mon devoir de porter à la connaissance de tous.

Non Sire, la Commission Dutroux n'ira pas jusqu'au bout. Vos courtisans le savent, en soutenant l'inverse. Tout le monde sait que les protecteurs sont intouchables. On a déjà fait taire ceux qui avaient commencé à parler et les lourdes menaces dont ma proche famille et moi-même sommes l'objet sont prises très au sérieux par plusieurs services de renseignements européens.

Non Sire, la corruption généralisée n'appartient pas au passé. Elle gangrène les vieux partis, dont les liens avec les mafias, mafia des hormones, mafia de la vache folle, mafia de la drogue, sont plus forts que jamais» 12.

Un changement majeur intervient dans la posture institutionnelle du Front national dans la présentation de son programme pour le scrutin de 1999. Le Front national en appelle à un Sénat «géographique». Celui-ci serait composé d'un nombre égal d'élus par régions. Ce faisant, le Front national abandonne sa promotion du fédéralisme provincial. Le FN dit en effet vouloir accepter l'évolution intervenue dans le courant des années nonante et l'accepter comme telle : «le FN n'ignore pas l'évolution institutionnelle de la Belgique et accepte de s'y plier loyalement» 13.

Dans le même temps, une sourdine est mise à son *belgicisme*. Plus généralement, il dénie toute promotion ou valorisation communautaire, régionaliste ou nationale, mettant sur un même pied «Flamingants», «Wallingants» et «Belgicistes», présentés comme anachroniques dans le cadre de la construction européenne.

2.2. Le Front nouveau de Belgique

Fondamentalement, la vision institutionnelle du Front nouveau de Belgique est inconnue.

Dans ce qui fait office de programme aux élections de juin 1999, le parti affiche une posture nationaliste incontestable et réaffirme en premier point le principe de la souveraineté nationale. A ses yeux, ce principe se décline de la manière suivante : «Seuls les citoyens belges décident de ce qui les concernent et de ce qui se passe dans leur pays. Les institutions et les mécanismes politiques doivent rendre ce droit fondamental aux citoyens belges qui en ont été privés par la participatie et des groupes de pression occultes» 14.

Sous l'angle institutionnel, la formation d'extrême droite ne formule guère de proposition d'ensemble. Son approche envers le fait régional se révèle très critique. Le FNB dénonce vertement les «gaspillages» qu'aurait générés l'émergence de la région, et il sous-entend sa volonté de la voir disparaître : «Aucune société ne peut fonctionner sans règles claires et sans institutions. Les règles de fonctionnement de l'Etat doivent être revues fondamentalement pour rendre le pouvoir au peuple belge qui en a été injustement dépouillé par une caste d'alimentaires politiques. Le FNB affirme que la régionalisation et la politisation des institutions n'ont généré que des coûts et des gaspillages supplémentaires pour le contribuable belge, sans résoudre aucun des problèmes de notre pays» 15.

Par la suite, l'information est encore plus rudimentaire. Dans le seul document accessible, le *programme succinct du FNB*, le FNB aborde dix thèmes résumés par un mot - Démocratie, Sécurité, Immigration, Economie, Famille, Education, Fiscalité, Europe, Ecologie, Culture.

Dans aucun des sous-chapitres faiblement développés, la question institutionnelle ou «nationale» n'est réellement abordée. En vérité, en la matière, une seule référence explicite peut être décelée dans la documentation du parti. Il s'agit de la brève présentation du FNB dans son magazine *Le Bastion*. Le Front nouveau de Belgique s'y décrit comme «un parti nationaliste démocratique», ayant vocation à «défendre les droits légitimes des Belges et les saines valeurs qui ont permis de construire notre civilisation» 16.

C'est donc à travers la lecture dudit mensuel que quelques renseignements peuvent être isolés. Ainsi, la dimension «nationaliste belge» est évidente. Le drapeau belge fait office de logo. De manière plus anecdotique, le FNB qui souhaite se renommer a envisagé, à titre d'exemple, «Fédération des nationalistes de Belgique» ou «Famille, Nation, Belgique» 17. Dans un de ses tracts, le FNB promeut la Belgique dans la mesure où «la régionalisation et la communautarisation coûtent très cher et n'apportent que complication et confusion».

3. L'influence électorale de l'extrême droite francophone

Nous l'avons épinglé en introduction, dans un premier temps, l'extrême droite francophone est d'abord et avant tout un phénomène bruxellois. Il faut en effet attendre 1991 pour qu'elle puisse être présente dans la région wallonne. Lors de ce scrutin, les trois partis d'extrême droite qui se présentent agrègent près de 80 000 voix dont un peu plus de la moitié dans l'espace politique wallon. A l'élection européenne de 1994, la pénétration wallonne est plus importante encore puisque sur les 217 000 suffrages décrochés par le Front national et Agir, 168 000 sont wallons. Ce résultat permet d'ailleurs à Daniel Féret de décrocher un mandat de député européen.

Cette observation doit cependant être prudemment appréhendée. En effet, les conditions de dépôt des listes ne sont pas les mêmes pour les élections nationales et européennes. La présentation d'une liste au scrutin européen permet une couverture territoriale simple et totale sur l'espace de la Communauté française, ce qui n'est pas le cas au plan des élections nationales. En 1995, l'ancrage électoral wallon est confirmé, en particulier pour le Front national. Sur les 139 000 voix recueillies, 103 000 le sont en Wallonie.

La répartition géographique des voix de l'extrême droite

Dans les années nonante, le poids du Hainaut dans son total des voix recueillies n'a cessé de grimper. Alors que les suffrages hennuyers du FN ne représentent que 17% de ses voix en 1991, ce pourcentage se montait à 42% huit ans plus tard.

Répartition géographique des voix du Front national (en pourcentage)

En vérité, cette observation est moins géographique que sociale. Le FN pénètre d'abord et avant tout les zones urbaines de Wallonie : les villes du Hainaut, Liège, Verviers et Namur principalement 18. Ses scores vont du simple au double des cantons les moins peuplés vers les cantons les plus peuplés.

Résultats électoraux du Front national dans les cantons wallons en fonction de leur population (en pourcentage)

Au plan régional, les observations relevées dans le chef des élections nationales sont largement

corroborées.

Lors des trois scrutins régionaux bruxellois (1989, 1995, 1999), le Front national et, plus largement, l'extrême droite francophone font des performances honorables. C'est même lors de l'élection régionale bruxelloise de 1989 que le FN fait sa première «grande» entrée dans l'arène politico-médiatique, avec la conquête de deux mandats. Cette pénétration a il est vrai été facilitée par des contraintes institutionnelles plus simples à franchir pour les nouveaux venus. Dans le cadre d'un scrutin proportionnel, la magnitude de la circonscription était de 75. Ce chiffre élevé permet à des formations aux scores modestes d'enlever l'un ou l'autre siège.

En 1995, dans le temps électoral «fort» de l'extrême droite francophone, le Front national décroche plus de 7% 19 des voix et six sièges. En 1999, déchiré entre le Front national et le Front nouveau de Belgique, l'extrême droite francophone perd la moitié de ses voix et de ses sièges (de six à trois, deux pour le FN et un pour le FNB). Mais cumulé le score s'élève néanmoins à près de 4%. Zone urbaine par excellence où ses discours sur l'insécurité et le rejet de l'immigration peuvent trouver un écho, l'extrême droite francophone, tout en étant insignifiante à l'échelle organisationnelle, peut récolter un nombre de voix appréciable, y compris dans les périodes de reflux.

Résultats électoraux de l'extrême droite francophone aux élections régionales bruxelloises

En ce qui concerne la région wallonne, le cadre comparatif est quelque peu différent. D'une part, il n'y a à ce stade que deux scrutins régionaux couverts. D'autre part, la région wallonne est découpée en circonscriptions. Déposer des listes et, surtout, décrocher des sièges est donc beaucoup plus complexe pour des formations petites ou moyennes.

En 1995, le Front national n'est pas loin de remporter cent mille voix (5,1%) et décroche deux sièges. Ces mandats sont tous deux enlevés dans la circonscription de Charleroi, où le Front national remporte 10% des voix et devance par exemple Ecolo. L'implantation hennuyère et urbaine est donc confirmée. Au demeurant, le Front national y décroche plus de la moitié de ses voix wallonnes et recueille, à l'échelle de la province, 7,6% des voix.

Quatre ans plus tard, le tassement est aussi au rendez-vous mais dans une ampleur moins nette qu'en région bruxelloise. Si l'on additionne les voix du FN et du FNB, on est à peine en deçà des résultats de 1995. Ceci s'explique par une pénétration initiale moins marquée en Wallonie qu'à Bruxelles. D'autre part, l'extrême droite était présente dans certaines circonscriptions d'où elle était absente en 1995. A l'échelle provinciale, le cas est patent pour le Brabant wallon où le FN récolte plus de 5 000 voix en 1999 (et le FNB, près de 1 300). Toutefois, le recul et la fragmentation des partis ont fait perdre un siège au Front national. Il ne lui en reste qu'un, une fois encore décroché dans la circonscription de Charleroi.

Résultats électoraux de l'extrême droite francophone aux élections régionales wallonnes

Répartition géographique des voix du Front national aux élections régionales wallonnes

Qu'en est-il en terme d'implantation communale ? Trois scrutins sont concernés : celui de 1988, de 1994 et de 2000.

En 1988, l'extrême droite francophone est à même de présenter des listes dans douze communes de l'espace politique francophone. Parmi celles-ci, sept sont bruxelloises confirmant de la sorte l'ancrage bruxellois original. Le Front national dépose neuf listes tandis que le parti des forces nouvelles est présent dans sept communes. Sans être marginal, leur score moyen est modeste mais le Front national parvient à enlever un mandat dans la commune bruxelloise de Molenbeek. Par ailleurs, à Liège, l'extrême droite n'est pas loin de glaner 4%.

Résultats de l'extrême droite francophone aux élections communales de 1988

Pour l'extrême droite, le scrutin de 1994 intervient dans un tout autre contexte. Une percée a été réalisée à l'élection nationale de 1991 et, plus encore, au scrutin européen de juin de la même année. Le courant est donc porteur. Il y a des listes d'extrême droite dans pas moins de 59 communes de la Communauté française. A l'exception des communes d'Evere et de Saint-Josse, toute la région bruxelloise est couverte. En Wallonie, l'extrême droite est présente dans les principales communes liégeoises et hennuyères, et a réussi à présenter des listes dans de nombreuses communes du namurois.

Le Front national incarne largement cette capacité de présence. Il est présent dans les dix-sept communes bruxelloises concernées et dans trente-six communes wallonnes. Pour sa part, Agir n'est capable de déposer une liste qu'en douze circonscriptions, dont la moitié de communes liégeoises. Cette occupation territoriale combinée avec la progression électorale de l'extrême droite conduit à un gain en sièges extrêmement appréciable. Le Front national emporte septante-deux sièges et Agir huit. Compte tenu du diviseur imperiali à l'œuvre dans l'attribution des sièges aux élections communales, cette conquête s'opère surtout dans les communes urbaines. C'est en leur sein que l'extrême droite y décroche ses meilleures performances, et c'est aussi dans ces entités que décrocher le premier siège *coûte* le moins cher. Le Front national remporte cinquante-neuf de ses septante-deux sièges en région bruxelloise (46), à Charleroi, à La Louvière et à Liège. Plus largement, la percée est parfois très significative. Dans onze communes, le pourcentage est supérieur à 10%.

Résultats de l'extrême droite francophone aux élections communales de 1994

Si le scrutin communal de 1994 s'était présenté sous les meilleurs auspices pour le Front national et pour l'extrême droite, il en va tout autrement pour l'élection d'octobre 2000. Au plan politico-organisationnel, le Front national a connu la scission de septembre 1995. La plupart des mandataires communaux élus en 1994 ont très rapidement décroché, et la percée de 1994-95 a été sans lendemain.

La photo du scrutin est donc tout autre. Le Front national n'est capable de se présenter que dans quinze communes, et le Front nouveau de Belgique dans douze. Le reflux est tout aussi important dans les performances politiques. Au total, le FN n'enlève que cinq sièges (deux à Molenbeek et trois à Charleroi). Pour sa part, le FNB glane un mandat à Mouscron et un à Verviers. Bref le tableau est sensiblement différent de celui observé six ans auparavant. Ensemble FN et FNB n'ont pu déposer des listes que dans douze communes wallonnes et treize communes bruxelloises. A l'échelle wallonne, l'existence est d'abord et surtout assurée par les performances dans les deux principales villes wallonnes : Liège et, plus encore, Charleroi, véritable bastion de l'extrême droite

francophone.

Résultats du FN aux élections communales du 8 octobre 2000

Résultats du FNB aux élections communales du 8 octobre 2000

4. Conclusion

En Belgique francophone, l'extrême droite s'est développée à partir du milieu des années quatre-vingt, en particulier à la suite de la naissance du Front national. Depuis cette date, elle se caractérise par une faiblesse organisationnelle récurrente, une indolence idéologique et programmatique marquante, et une succession des conflits et de scissions. Jusqu'en 1994-1995, elle est surtout incarnée par le Front national et Agir. A partir de ce moment, ce sont essentiellement le Front national et le Front nouveau de Belgique qui la personnifient.

Dans le rapport à l'Etat belge et à sa construction fédérale et institutionnelle, les formations d'extrême droite examinées sont somme toute muettes. S'il existe un certain nombre de référents nationalistes -notamment dans les logos -, l'expression nationaliste n'est institutionnellement pas développée si ce n'est dans une dimension socio-économique, à travers la promotion du principe de la préférence nationale ²⁰, et sécuritaire, par le rejet de l'immigration - essentiellement extra-européenne. Dans le rapport Etat fédéral-entités fédérées, le propos est rare. En 1995, le Front national a promu un fédéralisme provincial, vieille lune de l'extrême droite belge. En 1999, il abandonne cette perspective, par ailleurs secondaire dans son propos, et accepte le cours des choses. Un temps des petites formations tenteront de brandir l'étendard d'un régionalisme wallon - Agir et le Bloc wallon, par exemple -, mais sans guère de succès. Ce qui identifie les partis d'extrême droite sont essentiellement des thèmes classiques de cette famille politique : la lutte contre l'insécurité et contre l'immigration, thèmes fréquemment associés. On peut y ajouter un conservatisme sociétal revendiqué dans les publications à faible audience et, occasionnellement, dans les dépliants du parti.

A l'échelle électorale, le Front national a connu une progression lente à partir de 1985. Aux élections communales de 1988 et à l'élection régionale de 1989, il réalise une avancée indéniable en région bruxelloise, qui se traduit notamment par la conquête de deux sièges régionaux bruxellois. Dans la première moitié, il parvient à étendre son influence en Wallonie. Cette pénétration concourt largement à son éphémère «moment de gloire». Aux élections européennes de juin 1994, au scrutin communal d'octobre 1994, et aux élections nationales et régionales de 1995, le FN crée l'événement. Ces «victoires électorales» seront pourtant sans lendemain. En 1999 et en 2000, le FN et le FNB sont sensiblement en deçà des scores de l'extrême droite francophone de 1994 et 1995.

L'implantation électorale et la capacité de présenter des listes d'extrême droite sont d'abord - parfois exclusivement - urbaines. On comprend mieux dans ce contexte, une présence régulière avec des performances occasionnellement non négligeables dans la région bruxelloise, à Liège, à Charleroi, et à Namur. En période faste, le FN déborde quelque peu cette assise urbaine par exemple dans le namurois. Dans les circonstances de reflux, l'extrême droite se «racrapote» sur ces espaces.

Notes

- 1 DELWIT (P.), DE WAELE (J.-M.), REA (A.), *L'extrême droite en France et en Belgique*, Bruxelles, Complexe, 1998.
- 2 REA (A.), «Le front national : force électorale et faiblesse organisationnelle», in DELWIT (P.), DE WAELE (J.-M.), (ed.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1997 (2^{ème} éd).
- 3 BREWAEYS (P.), DAHAUT (V), TOLBIAC (A.), «L'extrême droite francophone face aux élections», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1350, 1992, p. 20 ; ABRAMOWICZ (M.), *Les rats noirs*, Bruxelles, Luc Pire, 1996.
- 4 Sur l'UDRT, voir notamment, VAN EESBEEK (P.), *L'UDRT. De la révolte anti-fiscale des indépendants au libéralisme économique*, ULB, 1985.
- 5 Dont l'exemple de la campagne à Saint-Josse lors des élections communales de 1982 fut sans doute le plus marquant. L'UDRT s'était alors positionnée comme le parti qui allait «stopper l'immigration». Elle y avait fait élire trois conseillers communaux.
- 6 DELWIT (P.), *Composition, décomposition, recomposition du paysage politique en Belgique*, Bruxelles, Labor, 2003.
- 7 Aux élections européennes de 1984, le Front national avait connu une progression spectaculaire en recueillant 2 210 334 voix (11%) et 10 sièges.
- 8 *Le Soir*, 9 mai 1996.
- 9 HAELSTERMAN (W.), ABRAMOWICZ (M.), «La représentation électorale des partis d'extrême droite», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1567-1568, 1997, p. 13.
- 10 «Le programme du Front national», in *Le Front national. Un parti... un président*, nd.
- 11 *Ibid.*
- 12 Tract du Front national, *Méfiez-vous de ce qui vous regarde !*, 1997.
- 13 Le programme du Front national, élections de juin 1999, p. 16.
- 14 «Le programme du Front nouveau de Belgique», *Le Bastion*, mars 1999.
- 15 *Ibid.*
- 16 *Le Bastion*, n° 66, décembre 2002, p. 2.
- 17 ROBERT (F.-X.), «Changer le sigle du FNB», *Le Bastion*, n° 66, décembre 2002, p. 10.
- 18 DELWIT (P.), «Electeurs et militants, des profils incertains», in LE PAIGE (H.) (éd.), *Le désarroi démocratique. L'extrême droite en Belgique*, Bruxelles, Labor, 1995.
- 19 Sachant par ailleurs que le pourcentage est calculé sur l'ensemble des voix, y compris donc celles qui se portent sur des listes flamandes.
- 20 ALALUF (M.), «L'émergence du Front national est plus redevable aux circonstances qu'à son programme», in DELWIT (P.), DE WAELE (J.-M.), REA (A.) (éds.), *op. cit.*

PDF généré automatiquement le 2020-06-25 05:36:10

Url de l'article : <https://popups.uliege.be:443/1374-3864/index.php?id=248>